Montaigne, *Les Essais*, Livre III, chapitre 5 « Sur des vers de Virgile ».

--------------

*Dans les Essais de Montaigne le corps est très présent. « C’est toujours à l’homme que nous avons affaire, duquel la condition est merveilleusement corporelle » (III, 8).*

*Cette matérialité du corps est l’objet de la réflexion de Montaigne sur la sexualité et la manière de la vivre et d’en parler, dans le chapitre « Sur des vers de Virgile ».*

*Il s’étonne : « Qu’a fait l’action génitale aux hommes, si naturelle, si nécessaire, et si juste, pour n’en oser parler sans vergogne, et pour l’exclure des propos sérieux et réglés ? Nous prononçons hardiment, tuer, dérober, trahir : et cela, nous n’oserions qu’entre les dents ». Le langage semble être en difficulté pour dire les choses de l’amour corporel.*

*Alors, Montaigne s’emploie à traiter le sujet avec une transparence militante, tant dans les termes que dans l’usage.*

-----------------

En fin, qui déniaiserait l'homme, d'une si scrupuleuse superstition verbale, n'apporterait pas grande perte au monde. Notre vie est partie en folie, partie en prudence. Qui n'en écrit que révéremment et régulièrement, il en laisse en arrière plus de la moitié. Je ne m'excuse pas envers moi : et si je le faisais, ce serait plutôt de mes excuses, que je m'excuserais, que d'autre mienne faute. Je m'excuse à certaines humeurs, que j'estime plus fortes en nombre que celles, qui sont de mon côté : En leur considération, je dirai encore ceci (car je désire de contenter chacun ; chose pourtant difficile, *esse unum hominem accommodatum ad tantam morum ac sermonum et voluntatum varietatem*) / *« pour un homme, qui est un, de se conformer à une aussi grande diversité de mœurs, de discours et de sentiments*), qu'ils n'ont à se prendre à moi, de ce que je fais dire aux autorités reçues et approuvées de plusieurs siècles : Et que ce n'est pas raison, qu'à faute de rythme ils me refusent la dispense, que même des hommes ecclésiastiques, des nôtres, jouissent en ce siècle. En voici deux, et des plus crêtés :

Rimula, dispeream, ni monogramma tua est. *(Que je meure si ta fente n'est pas une ligne étroite. Th de Bèze)*

Un vit d'ami la contente et bien traite.

Quoi tant d'autres ? J'aime la modestie : et n'est par jugement, que j'ai choisi cette sorte de parler scandaleux : c'est nature, qui l'a choisi pour moi : Je ne le loue, non plus que toutes formes contraires à l'usage reçu : mais je l'excuse : et par circonstances tant générales que particulières, en allège l'accusation. Suivons. Pareillement d'où peut venir cette usurpation d'autorité souveraine, que vous prenez sur celles, qui vous favorisent à leurs dépens,

*Si furtiva dedit nigra munuscula nocte*, (*Si dans l'obscurité, furtive, elle vous accorda quelques petites faveurs Catulle)*

que vous en investissez incontinent l'intérêt, la froideur, et une autorité maritale ? C'est une convention libre, que ne vous y prenez vous, comme vous les y voulez tenir ? Il n'y a point de prescription sur les choses volontaires.

C'est contre la forme, mais il est vrai pourtant, que j'ai en mon temps conduit ce marché, selon que sa nature peut souffrir, aussi consciencieusement qu'autre marché, et avec quelque air de justice : et que je ne leur ai témoigné de mon affection, que ce que j'en sentais ; et leur en ai représenté naïvement, la décadence, la vigueur, et la naissance : les accès et les remises : On n'y va pas toujours un train. J'ay été si épargnant à promettre, que je pense avoir plus tenu que promis, ni dû. Elles y ont trouvé de la fidélité, jusques au service de leur inconstance : Je dis inconstance avouée, et parfois multipliée. Je n'ai jamais rompu avec elles, tant que j'y tenais, ne fût que par le bout d'un filet : Et quelques occasions qu'elles m'en aient donné, n'ai jamais rompu, jusques au mépris et à la haine. Car telles privautés, lors même qu'on les acquiert par les plus honteuses conventions, encore m'obligent elles à quelque bienveillance. De colère et d'impatience un peu indiscrète, sur le point de leurs ruses et défuites, et de nos contestations, je leur en ai fait voir par fois : Car je suis de ma complexion, sujet à des émotions brusques, qui nuisent souvent à mes marchés, quoi qu'elles soient légères et courtes.

Si elles ont voulu essayer la liberté de mon jugement, je ne me suis pas feint, à leur donner des avis paternels et mordants, et à les pincer où il leur cuisait. Si je leur ai laissé à se plaindre de moi, c'est plutôt d'y avoir trouvé un amour, au prix de l'usage moderne, sottement consciencieux. J'ai observé ma parole, és choses de quoi on m'eût aisément dispensé : Elles se rendaient lors par fois avec réputation, et sous des capitulations, qu'elles souffraient aisément être faussées par le vainqueur. J'ai fait caler sous l'intérêt de leur honneur, le plaisir, en son plus grand effort, plus d'une fois : Et où la raison me pressait, les ai armées contre moi : si qu'elles se conduisaient plus sûrement et sévèrement, par mes règles, quand elles s'y étaient franchement remises, qu'elles n'eussent fait par les leurs propres.

(…)

Jamais homme n’eût ses approches plus impertinemment génitales.